

Inscription marché de Noël 2026

Formulaire à retourner, rempli et signé avant le vendredi 17 juillet 2026 - 12h

Par courrier : A l'attention du service Attractivité Commerciale

16 rue de l'Hôtel de Ville 81023 ALBI Cedex 9

Par mail : commerce@mairie-albi.fr

Identification

Nom : Prénom :

Raison sociale ou enseigne :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Personne à contacter :

N° téléphone :N° portable :

Email :

Site internet : www.

Pièces à fournir :

- pour les producteurs agricoles :
 - attestation d'affiliation à la MSA
- pour les créateurs :
 - attestation d'affiliation à la chambre des métiers et de l'artisanat
- pour l'ensemble des exposants :
 - copie de l'extrait K-bis ou avis de situation au répertoire SIRÈNE,
 - carte de commerçant ambulant.

Produits proposés* (merci d'être exhaustif dans votre demande) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En fonction des appareils mentionnés, d'un éventuel problème d'alimentation électrique constaté lors d'une précédente participation, le service se réserve le droit d'appliquer et facturer une puissance électrique supérieure.

Le présent document devra impérativement être accompagné d'un dossier de présentation qui valorisera les produits proposés en lien avec l'avis de sélection (photos, échantillons, zone d'approvisionnement, labels,...) et précisera la gamme tarifaire.

Je soussigné(e)

Déclare faire acte de candidature pour un chalet de 3m x 2m (eau comprise) au marché d'Albi (place du Vigan, Jardin National ou place Lapérouse) pour la période du 27 novembre 2026 au 02 janvier 2027 selon le calendrier suivant :

- présence obligatoire de 11h00 à 20h00 en semaine et le dimanche, et à 21h00 les vendredis, samedis et tous les jours des vacances scolaires. Possibilité de rester au maximum jusqu'à 23h00 ou minuit les vendredis et samedis.
- 24 décembre : fermeture à 19h00,
- 25 décembre : ouverture à 15h00,
- 31 décembre : fermeture à 20h00,
- 1^{er} janvier : ouverture à 15h00.

J'atteste avoir souscrit une assurance professionnelle en cours de validité pour l'exercice de mon activité sur le marché. Cette assurance devra couvrir l'intégralité de la marchandise et du matériel entreposés dans le chalet.

Je m'engage, dans la mesure où ma candidature est retenue et en application de la délibération du Conseil Municipal, à envoyer :

- deux chèques correspondant, pour chacun, à la moitié du prix de la location du chalet (2 x 1 000 €). Le premier chèque sera encaissé dès réception, le second étant encaissé à compter du 23 décembre 2025.
- un chèque correspondant à la participation aux frais techniques.
- un chèque de caution de 500€.

Le chèque de caution sera rendu à la fin du marché dans la mesure où le matériel est restitué dans son état d'origine et si l'ensemble des règles énoncées dans le présent document ont été respectées.

ATTENTION : merci de ne pas adresser de paiement avec votre dossier de candidature, celui-ci ne confirmant pas votre participation au marché.

Je m'engage :

- à respecter les dispositions prévues pour la manifestation qui m'auront été communiquées par les responsables de la Ville, organisateurs,
- à vendre **exclusivement** les produits cités dans la convention de mise à disposition,
- à respecter l'emplacement et le matériel mis à ma disposition, sans les endommager, sous peine de me voir facturer les réparations nécessaires à la remise en état,
- à tenir ouvert mon stand durant toute la durée du marché en **respectant les horaires d'ouverture des stands donnés ci-dessus** et à ne pas quitter la manifestation avant la fin de celle-ci.

J'autorise la ville d'Albi à fournir mes coordonnées à la presse locale et aux potentiels acheteurs le cas échéant.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la gestion des données personnelles (RGPD) et donne mon consentement au traitement de mes données personnelles.

Informations sur la protection des données personnelles (RGPD)

1 - Finalités :

- Permettre l'inscription sur le marché de Noël d'Albi,
- Promotion de l'évènement sur les outils de communication de la ville,
- Établir des titres de recette,
- Transmission aux différents services de la ville d'Albi et de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois sollicités sur l'évènement, au contrôle de légalité de la Préfecture, au Trésor Public.

2 - Durée de conservation des données :

- Les données sont conservées durant toute la durée de l'évènement, puis archivées.
- Les traitements sont stockés sous forme de documents papier, fichiers informatiques.

3 – Informations complémentaires et consentement :

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité auprès du DPO de la collectivité, conformément à l'article 12 du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel que vous pouvez contacter à : dpo@mairie-albi.fr.

Vous pouvez également consulter le site de la CNIL pour plus d'informations sur vos droits ou pour toute réclamation.

Fait à :

Le : / / 2026

Signature